brillants, et je ne fais que ce que la Chambre trouvera que je suis justifiable de faire, quand je défie de prouver par ce rapport que ses allégations sont fondées. Ils ne pouvaient confier cette mission à M. Brydges sans abaisser le caractère public, parce que pendant douze ans il a été dénoncé par l'Evangile de leur parti, le Globe de Toronto, et voué à l'exécration du peuple de ce pays, non-seulement comme un homme tout-à-fait inhabile à remplir les devoirs de gérant d'un chemin de fer, mais aussi comme un homme dont l'intégrité était suspecte, et qui avait été engagé dans tous les jobs qui avaient appauvri le Grand-Tronc. Il a été dénoncé comme tellement incompétent à remplir les devoirs de sa charge qu'ils eurent à garder debout une colonne du Globe pour publier une liste des désastres et fracas provenant de la mauvaise administration du Grand-Trone. S'ils veulent qu'un homme intelligent dans le pays puisse jamais croire à l'avenir que leurs allégations à l'égard d'un homme public ne sont pas un tissu de mensonges, je demande comment ils peuvent placer cet homme en charge. Je n'endosse pas leurs allégations; je n'y crus pas alors, je ne les crois pas maintenant, et je n'hésite nullement à le dire. Non-seulement M. Brydges a été voué à l'exécration du peuple de ce pays, comme un homme à qui on ne pouvait confier l'administration d'un chemin de fer, mais de plus, qu'est-ce que le Premier a dit de lui il y a un an. Quand j'écoutais l'éloge que l'hon. monsieur lui faisait l'autre soir, quand je l'entendais vanter les services de M. Brydges au pays, je ne pus m'empêcher de penser à ce qui s'était passé dans le Comité des Comptes Publics. Ai-je besoin de dire à qui que ce soit dans ce pays que du moment que M. Brydges a été nommé commissaire sur le chemin de fer Intercolonial, sa nomination a été assaillie comme une disgrâce au gouvernement du jour. cita sa mauvaise administration du Grand-Tronc comme preuve de son incapacité de remplir la charge. Le Pre-MIER le traduisit devant le Comité des Comptes Publics.

L'Hon. M. BLAKE.—Ecoutez, écou-

tez!

L'Hon. M. TUPPER.—J'entends le cri moqueur de l'hon. député de Bruce-

Sud, "Ecoutez, écoutez." Cet hon. monsieur s'est montré, en d'autres occasions digne d'une pareille tâche, et il en est encore digne. L'homme qui lève l'étendard de la morale publique, s'est montré digne du parti qui a pendant des années voué M. Brydges à l'exécration publique, et qui s'est efforcé de détruire sa réputation.

L'Hon. M. BLAKE.—Non, non!

L'Hon. M. TUPPER.—Je lirai leur propres allégations, et nous verrons s'il aura le courage de dire non. Je prouverai que l'hon. monsieur vis-à-vis chercha à flétrir M. Brydges comme un homme à qui on ne devait pas confier la dépense de deniers publics. La Chambre se rappellera que la conduite des commissaires du chemin de fer Intercolonial fut traduite devant le comité des Comptes Publics par les hon. messieurs vis-à-vis, et après un interrogatoire minutieux-qui dura des semaines—sur un contrat, M. Brydges pût comparaître pour défendre son propre caractère comme commissaire. Après que le Premier Ministre l'eut interrogé, des heures entières, que fitil? Accepta-t-il ses explications et le déchargea-t-il de toute accusation en sa qualité d'officier public ? Non! Il descendit et proposa une résolution au sujet d'un paiement de \$64,685, lequel, disent ces messieurs, M. BRYDGES avait payé à un des entrepreneurs du chemin de fer Intercolonial, à même les deniers publics, en sus de ce qu'il devait recevoir. Cette résolution était que, " montrant un sur-paiement de \$64.685, que le paiement de deniers à des entrepreneurs en sus de la somme du contrat, est une grave infraction au devoir public, et que le système d'ignorer les conditions des contrats faits avec le gouvernement, et rapportés sans l'autorité du parlement est inexpédient et injustifiable." Voilà le monsieur que l'hon. Premier Ministre, quand il était dans l'opposition, accusait d'avoir illégalement dépensé \$64,000 des deniers publics, et c'est ce même monsieur, que le Premier Ministre, du moment qu'il arrive au pouvoir, malgré ses anciennes accusations, trouve compétent à devenir seul autocrate de la construction du chemin de fer Intercolonial, avec toutes les centaines de mille piastres à être payées. Maintenant, je demande, avec un tel fait de-